

En conformité avec l'article L.5121-1-3 du code de la santé publique, ci-après les principes actifs (DCI) des médicaments dont les Laboratoires ALCON sont titulaires des autorisations de mise sur le marché et/ou responsables de l'exploitation

Au 15/12/2018

Tableau 1 : Médicaments commercialisés

Spécialités	DCI
ATROPINE ALCON 0,3 POUR CENT, collyre	atropine
ATROPINE ALCON 0,5 POUR CENT, collyre	atropine
ATROPINE ALCON 1 POUR CENT, collyre	atropine
LACRYVISC, gel ophtalmique	carbomère 974P
LACRYVISC, gel ophtalmique en récipient unidose	carbomère 974P
MIOSTAT 100 microgrammes/ml, solution injectable pour voie intraoculaire	carbachol
NUTRIVISC 5 POUR CENT, collyre en solution	povidone
NUTRIVISC 5 POUR CENT (20 mg/0,4 ml), collyre en solution en récipient unidose	povidone
SKIACOL 0,5 POUR CENT, collyre	cyclopentolate

Tableau 2 : Médicaments non commercialisés

Spécialités	DCI
ISOPTO-PILOCARPINE 1% collyre	pilocarpine
JETREA 0,5 mg/0,2 ml, solution à diluer injectable	ocriplasmine
JETREA 0,375 mg/0,3 ml solution injectable	ocriplasmine